



Photos prise au sujet de mon travail

Par adn69

bonjours

certain de mes collègues ont pris des photos de mon travail,pour dire a mon chef , que je ne le faisais par correctement ...ont ils le droit ?????

je précise que je ne suis pas sur les photos.

mais avec les infos d une photo...heure jour date....on pourra en déduire que s est moi ...

mon employeur,peut il s en servir contre moi

merci de vos réponses

Par Isadore

Bonjour,

Votre travail peut être photographié par vos collègues, oui.

Quant à s'en servir contre vous, ce n'est possible que si cela montre une faute ou un manquement de votre part.

Par adn69

merci de votre réponse